

Infos brèves de la séance du comité du 05.07.2014

La première séance du comité après l'AD était aussi la première du nouveau caissier élu, Markus Durrer.

Le nouveau comité s'est constitué et il n'y a pas eu de changement de ressort.

Les cahiers des charges sont adaptés et les objectifs de chaque ressort définis.

Les règlements d'expositions, de subventions et dédommagements, et de formations sont adaptés. La collection à 6 lapins sera maintenue et la collection à 4 sujets sera nouvellement admise dans le règlement d'expositions.

Le nouveau standard est en bonne voie. La première version sera terminée à la mi-août. Il n'y aura plus de disqualification avec tatouage.

Les préparatifs pour l'exposition des lapins mâles vont également bon train. Le comité d'organisation et le comité de Lapins de race s'y attellent. Les formulaires d'inscription seront envoyés à la mi-septembre. La liste des invités est passée en revue.

Selon recommandation du conseil pour la santé et la protection des animaux de l'EE, les lapins devront être vaccinés obligatoirement contre la maladie hémorragique virale du lapin pour l'exposition européenne 2015 à Metz. Le comité a pris les dispositions nécessaires au cas où la vaccination contre la myxomatose était exigée.

Des remerciements sont adressés au comité de Lapins de race Suisse pour le cours de formation de préposé(e)s qui a eu lieu en Romandie ce printemps.

Le club de l'Hermelin et du Lapin nain a demandé la procédure d'admission du Lapin nain aux jarres blancs. La procédure d'admission de deux ans débutera en automne 2016.

10 clubs ont envoyé leur présentation pour le magazine de l'exposition suisse des lapins mâles à ce jour. Monika Wenger se réjouit déjà des suivantes.

Ursula Glauser